

L'Union SNUI – Sud Trésor est devenu :



## **Solidaire Finances Publiques** **VAL - DE - MARNE**

Local syndical- Hôtel des Finances

1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95  
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

# Compte-rendu des Comités Techniques Locaux (CTL) des 12 et 29 septembre 2014

Nous avons lu les déclarations liminaires ci-jointes.

En réponse, Monsieur Brunet a réaffirmé l'absence de projets de restructurations - à ce jour - pour l'année 2015.

Contrairement à ce qu'il avait évoqué lors de la première séance, la suppression de la Recette des Finances de Nogent-sur-Marne ne serait plus d'actualité.

Ces comités techniques locaux avaient le même sujet, à savoir :

### 1) Document de synthèse 2013 :

- Nous sommes revenus sur les questions posées lors de la première séance, auxquelles la direction s'était engagée à répondre.

Force est de constater que la principale question reste toujours sans réponse (?!?) à savoir que, malgré les bien trop nombreuses suppressions d'emplois, les rémunérations versées sont... en augmentation de... 5 933 234 € !!!

Dans la mesure où nous sommes 1 969 agents - toutes catégories et renforts compris (vacataires, auxiliaires) - cela voudrait dire que nous avons tous été augmentés de... 3 013 € (bruts annuels) en moyenne !!!

Si, si c'est mathématique...

Plus sérieusement, vous comprendrez aisément pourquoi la direction est si embêtée pour nous répondre... (car je ne sais pas pour vous, mais le petit tableau joint à ma dernière fiche de paie m'annonçait - au mieux - un maintien de salaire ?!?).

- Nous avons également pu longuement échanger sur les « économies » réalisées en matière d'affranchissement. Nous constatons en effet que - outre le problème de

sécurité juridique (pièces de procédures envoyées par lettres simples) - les dépenses de transport augmentent de... plus de 400 % ?!? Cherchez l'erreur !

Nous avons indiqué qu'il serait beaucoup plus judicieux de vouloir économiser, par exemple, en n'envoyant plus la « charte du contribuable vérifié » (plutôt que de fragiliser nos procédures). Sans compter les économies liées au coût de fabrication de ce document.

- Malgré la fermeture de sites, le coût des loyers a augmenté de 169 452 € ?!? Cela nous a permis de tirer un fil d'Ariane, en indiquant qu'il était absurde, par exemple, d'avoir renégocié le contrat de la Trésorerie de Saint-Maur en concluant un bail précaire à la place (tout ça pour pouvoir résilier le bail chaque 31 décembre plutôt qu'à la fin d'une période triennale). Mais « à part ça » le DDFiP nous affirme ne pas avoir l'intention de déménager d'autres sites « pour l'instant ».

M. BRUNET reconnaît qu'il a eu cette idée, ainsi que celle du déménagement de la Trésorerie de Chennevières-sur-Marne sûrement vers Boissy-Saint-Léger (à la place des brigades?). Mais il ne faut pas vous en parler - pour ne pas vous inquiéter - car il n'y a « rien de prévu pour 2015 ».

- Cela a été l'occasion d'exiger que la direction nous présente sa « lecture » (erronée) de l'instruction concernant le nombre de mètres carrés par agent.

Vote : Abstention car de nombreuses réponses de l'administration sont en attente.

## 2) Fusion des Trésoreries d'Orly et de Villeneuve-le-Roi :

Comme cela avait déjà été le cas au CHSCT, nous avons rappelé nos désaccords sur :

- la lecture de la note de France domaine, en ce qu'elle souhaite faire diminuer la surface NETTE par agent et par poste travail vers 12 m<sup>2</sup> minimum (et non pas 10 ou 12 m<sup>2</sup> bruts, maximum, selon notre direction) ;
- les espaces de circulation et de dégagement conformes à la réglementation applicable... et obligatoire ! (Réglementation non respectée, comme l'ont également rappelé les acteurs de prévention).

Nous notons au passage le « partage » du bureau de 11,5 m<sup>2</sup> mis à la disposition des deux cadres A... réglé par la suppression immédiate d'un des 2 chefs de service.

Ainsi, en présentant des plans mettant en évidence de nombreuses infractions aux dispositions légales, la direction a démontré le peu de cas qu'elle fait sur les conditions de travail des collègues.

Les seules bonnes nouvelles pour les collègues lors de ces CTL sont que le débit informatique sera finalement augmenté dès la fin octobre (contre le premier trimestre pour les autres Trésoreries du département) et le report du

déménagement à la deuxième quinzaine de décembre.

Vous pouvez utilement vous reporter à la [liminaire](#) et au [compte rendu](#) du CHSCT dans lesquels nous avons déjà listé toutes nos observations.

Vote : Nous avons voté contre, notamment parce que nous ne saurions tolérer que l'on entasse les collègues pour de simples raisons budgétaires.

### 3) Baromètre social :

Nous vous joignons les résultats de ce baromètre social, puisque la Direction ne vous l'a pas communiqué, ce que nous trouvons inadmissible (en même temps on en attendait pas moins de la part d'une direction qui minimise sans arrêt l'augmentation de la charge de travail en invoquant les « gains de productivité »).

Ainsi vous pourrez vous rendre compte que si vous n'y arrivez plus, ce n'est pas « parce que vous êtes n..., vous n'avez pas les bonnes méthodes de travail, vous manquez d'organisation, vous ne savez pas prioriser et bla bla bla et bla bla bla » comme nous pouvons parfois l'entendre de certains collègues découragés ou le lire dans certaines notations, mais bien parce que nous ne sommes plus assez nombreux pour absorber la charge de travail !!!

Enfin et en quelques mots, sachez que les très mauvais résultats nationaux sont plus marqués dans le Val-de-Marne et que nous avons donc *rappelé* à la direction l'urgence de mettre en place un plan d'action.

### 4) Critères d'évaluation des cadres :

Visiblement soucieuse d'entretenir le flou sur l'évaluation - et donc leur rémunération (auraient-ils droit à la majoration maximale, *eux ?*) - la présentation a été à la hauteur des documents de travail fournis : inexistants.

### 5) Questions diverses :

- La direction nous affirme ne pas avoir d'autres projets. Or, nous avons dénoncé le fait que le Val-de-Marne soit à nouveau retenu pour une expérimentation, celle de la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation. La direction a été très surprise d'apprendre que nous étions au courant. M. BRUNET nous a avoué que le D.G. le lui avait annoncé en personne et qu'il n'en avait parlé qu'à M. LE BUHAN.

Au-delà de cette anecdote, les collègues des SIP fonciers pourront utilement se rapprocher de ceux des SIE pour connaître l'incroyable charge de travail que cela va générer. Il ne manquerait plus que cette expérimentation se télescope avec la

généralisation des SIP fonciers (maintes fois annoncée) !

- Nous avons à nouveau alerté la direction sur la situation très difficile des services de publicité foncière (réforme du 1<sup>er</sup> juillet, pendant les vacances estivales, avec un logiciel qui ne sera à jour qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier... 2015 !!! Et à cela s'ajoute la grève des notaires). La réponse de l'administration ? « Bah... on va les renforcer dans la mesure du possible ».

- Lors du CTL du 12 septembre, nous avons insisté sur la situation des collègues du SIE de L'Hay-les-Roses. Ils ont même rédigé une [pétition](#) en ce sens.

- Cela a été l'occasion d'évoquer la situation des Trésoreries (Nord Val-de-Bièvre, Vitry municipale, Paul Guiraud, etc.) et de tant d'autres services, phénomène sans précédent. Nous avons exigé que les 100 postes vacants dans le Val-de-Marne soient immédiatement comblés, ainsi que des créations de postes (avec la réponse que vous pouvez imaginer : j'voudrais bien, mais j'peux point...).

- Nous avons insisté sur les conséquences désastreuses du manque d'effectifs, aussi bien au regard de nos métiers (SIE qui n'ont plus le temps de traiter le reste à recouvrer (RAR), des SIP qui suppriment des mails n'ayant pas le temps de les traiter et encore moins de répondre au téléphone, etc.), que de la tension générée entre collègues. La réponse de la direction a été... la mise en place de l'accueil « que sur rendez-vous pour *inverser la courbe* ». Formule présidentielle ô combien efficace !!!

- Cela a aussi été l'occasion de rappeler à la direction que la date du 15 septembre était *franchement* inadaptée pour organiser la convention des cadres A !!!

- Nous avons demandé que nous soient présentées les modalités de visionnage des vidéosurveillances, telles que déposées auprès de la Préfecture et de la CNIL.

Ce sera fait lors d'un prochain CTL. (L'objectif de cette demande est de mettre fin aux dérives que nous avons pu constater).

- Nous avons demandé la présentation du rapport de la mission BRIERE (Centre Encaissement des Chèques et Service de Traitement des Chèques).

- ALLELUIA ! La direction est ENFIN en mesure de nous communiquer la répartition des ordinateurs portables commandés (vous savez, la réforme de... juin 2013 !) :

Brigade (B)1 : 1 ; B2 : 2 ; B3 : 3 ; B5 : 3 ; B6 : 3 ; B7 : 4 ; B8 : 4 ; B9 : 3 ; B10 : 3 ;

Pôles Contrôle Expertise (PCE) : Créteil : 4 ; Vincennes : 1 ; Vitry : 1 ; Champigny : 3.

Qui sera l'heureux gagnant de cette tombola ? (Tant pis pour les autres...).

Nous sommes à votre disposition pour plus de renseignements.

**Vos représentants au CTL :**

**Titulaires : Bernardo DOUET, David FERREIRA, Olivier LEDUC, Sylvie GUILLERAND ;**

**Suppléants : Christophe BARBIER, Eddy PRUD'HOMME, René GUSSE, Stéphane BAILLIN.**